

DISPOSITIONS D'APPLICATION DU REGLEMENT D'ADMISSION EN FORMATION BACHELOR DES FILIERES
ECONOMIE D'ENTREPRISE, TOURISME, INFORMATIQUE DE GESTION, INFORMATION
DOCUMENTAIRE, DROIT ECONOMIQUE ET INTERNATIONAL BUSINESS MANAGEMENT DU
DOMAINE ECONOMIE ET SERVICES
Version du 13 septembre 2016

BUT

Les présentes dispositions d'application précisent les conditions d'admission prévues par le Règlement d'admission en Bachelor dans les filières Economie d'entreprise, tourisme, informatique de gestion, information documentaire, droit économique et international Business Management du domaine Economie et Services, du 15 juillet 2014.

Elles concernent les voies d'accès les plus courantes et ont pour objectif essentiel de **s'assurer de la bonne orientation des candidat-e-s et de leur aptitude à suivre avec succès la formation choisie.**

Sauf indications contraires sous remarques, l'admission concerne le premier semestre d'études

En cas de processus de régulation de la filière, les candidats doivent préalablement remplir les conditions d'admission pour pouvoir se présenter au processus de régulation.

A. Titres suisses

	Certificat ou diplôme obtenu	Admission		Remarques
		avec examen d'admission	avec EPP ¹ à effectuer	
1.	Maturité professionnelle commerciale avec un CFC dans une profession apparentée au domaine (cf. liste sous 2a., 2b. et 2c.) OU Maturité professionnelle orientation Economie et services, type économie ou type services, avec un CFC dans une profession apparentée au domaine (cf. liste sous 2a., 2b. et 2c.)	Non	Non	Pour la filière Information documentaire, il est recommandé un stage de 2 à 4 semaines dans le domaine de l'information documentaire.
2a.	Pour les filières Economie d'entreprise, Tourisme, Droit économique et International Business Management Autres maturités professionnelles acquises avec : - CFC de commerce - CFC de gestionnaire du commerce de détail - CFC de gestionnaire de vente - CFC de médiamaticien-ne - CFC de logisticien-ne	Non	Non	

¹ Les candidat-e-s doivent justifier d'une expérience du monde du travail (EPP : Expérience Professionnelle Préalable) d'une année au moins. Pour les filières Economie d'entreprise, Informatique de gestion, Droit économique et International Business Management, la pratique professionnelle doit avoir été exercée dans un domaine d'activité ayant trait à l'économie, à l'administration ou l'informatique ; pour la filière Tourisme, une activité dans le monde du management du tourisme est également prise en compte ; pour la filière Information documentaire une activité ayant trait à la réalité d'un service d'information documentaire. Dans tous les cas, un certificat de travail (comportant notamment la nature et la durée des rapports de travail, ainsi que le taux d'activité) est exigé. Un cahier des charges peut être demandé.

	Certificat ou diplôme obtenu	Admission		Remarques
		avec examen d'admission	avec EPP ¹ à effectuer	
2b.	<p>Pour la filière Informatique de gestion</p> <p>Autres maturités professionnelles avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CFC de commerce - CFC de gestionnaire du commerce de détail - CFC de gestionnaire de vente - CFC d'informaticien-ne - CFC de médiamaticien-ne - CFC d'électronicien-ne - CFC d'électronicien-ne en multimédia - CFC d'automaticien-ne - CFC de télématicien-ne - CFC de logisticien-ne 	Non	Non	
2c.	<p>Pour la filière Information documentaire</p> <p>Autres maturités professionnelles avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CFC d'assistant-e en information documentaire - CFC de libraire - CFC d'employé-e d'édition - CFC de médiamaticien-ne - CFC de commerce 	Non	Non	Pour les porteurs ou porteuses d'un CFC de commerce, il est recommandé un stage de 2 à 4 semaines dans le domaine de l'information documentaire.
3.	Autre maturité professionnelle avec autre CFC	Non	Oui	
4.	Certificat ECG ² + CFC selon liste point 2	Non	Non	
5a.	Maturité spécialisée	Non	Oui	

² Ou EDD

	Certificat ou diplôme obtenu	Admission		Remarques
		avec examen d'admission	avec EPP ¹ à effectuer	
5b.	Pour les filières Information documentaire, Tourisme et Informatique de gestion : Maturité spécialisée avec orientation Communication - Information	Non	Non	La pratique professionnelle n'est pas à effectuer si le ou la candidat-e peut prouver une expérience du monde du travail (stage effectué ou ateliers) en lien avec la formation choisie.
6.	Maturité gymnasiale reconnue par la Confédération	Non	Oui	Les formations passerelles considérées comme équivalentes à la pratique professionnelle sont mentionnées en annexe. Les titulaires de maturité gymnasiale ayant été exmatriculés d'une filière similaire d'une autre haute école suisse ou étrangère pour des raisons d'échec définitif depuis plus de deux ans, sont admissibles, à condition qu'ils remplissent les exigences d'EPP.
7.	Maturité gymnasiale reconnue par la Confédération + CFC selon liste sous point 2	Non	Non	Les titulaires de maturité gymnasiale ayant été exmatriculés d'une filière similaire d'une autre haute école suisse ou étrangère pour des raisons d'échec définitif depuis plus de deux ans, sont admissibles, à condition qu'ils remplissent les exigences d'EPP.
8.	Diplôme ES : selon liste annexée	Non	Non	Admis-e sans/avec équivalences selon le document annexé. Les principes d'équivalences sont définis par le Conseil de domaine.
9a.	Ancien-ne étudiant-e d'une université suisse ayant acquis au minimum 60 crédits en programme de Bachelor en sciences économiques	Non	Oui	Entrée en 3 ^e semestre. Les candidat-e-s exmatriculé-e-s, d'une filière similaire d'une autre haute école suisse reconnue par la HES-SO, pour des raisons d'échec définitif depuis plus de deux ans sont admises, à condition qu'ils ou elles remplissent les exigences d'EPP.

	Certificat ou diplôme obtenu	Admission		Remarques
		avec examen d'admission	avec EPP ¹ à effectuer	
9b.	Pour la filière Informatique de gestion : Ancienne étudiant-e d'une haute école universitaire suisse (universités + EPF) ayant acquis au minimum 60 crédits dans une formation en liaison avec le champ d'étude	Non	Oui	Entrée en 3 ^e semestre. Les candidat-e-s exmatriculé-e-s, d'une filière similaire d'une autre haute école suisse reconnue par la HES-SO, pour des raisons d'échec définitif depuis plus de deux ans sont admises, à condition qu'elles ou ils remplissent les exigences d'EPP.
9c.	Pour la filière Droit économique : Ancienne étudiant-e d'une haute école universitaire suisse ayant acquis au minimum 60 crédits en programme de Bachelor en droit	Non	Oui	Entrée en 3 ^e semestre. Les candidat-e-s exmatriculé-e-s, d'une filière similaire d'une autre haute école suisse reconnue par la HES-SO, pour des raisons d'échec définitif depuis plus de deux ans sont admises, à condition qu'elles ou ils remplissent les exigences d'EPP.
10.	Autre filière HES avec minimum de 60 crédits réussis	Non	Oui/Non ³	Admis-e avec l'équivalence d'un maximum de 60 crédits. Les équivalences sont accordées sur préavis du Conseil de domaine.
11.	Brevets fédéraux	Non	Non	Admis-e si la ou le candidat-e possède un brevet selon la liste annexée. Un-e informaticien-ne avec brevet fédéral bénéficie de 60 crédits d'équivalence en filière informatique de gestion.

³ En fonction de l'analyse de la pratique professionnelle post formation

B. Titres français

	Certificat ou diplôme obtenu	Admission avec		Remarques
		examen d'admission	EPP	
12.	Baccalauréat général (L, S, ES)	Non	Oui	Selon décisions du Rectorat de la HES-SO : voir ce document
13a.	BTS avec spécialisation dans la filière concernée au bénéfice d'une expérience professionnelle d'une année ou plus	Non	Non	Equivalence de 60 ECTS.
13b.	BTS avec spécialisation dans la filière concernée sans expérience d'une année au minimum	Non	Non	Admission en 1 ^{ère} année sans exigence de pratique professionnelle complémentaire.
14.	BTS sans spécialisation dans la filière concernée	Non	Oui	

C. Autres titres

	Certificat ou diplôme obtenu	Admission avec		Remarques
		examen d'admission ⁴	EPP	
15.	Titre étranger équivalent à une maturité gymnasiale suisse	Cf. remarques	Oui	Selon décisions du Rectorat de la HES-SO : voir ce document . L'examen d'admission est exigé selon la liste de référence .
16.	Autres titres professionnels étrangers	Cf. remarques	Oui	Le conseil de domaine se détermine sur la valeur des titres professionnels étrangers et des exigences par rapport à un éventuel examen et tient à disposition des écoles un registre. Toute demande d'un-e candidat-e provenant d'un pays non présent dans le registre fait l'objet d'une décision du conseil de domaine.

⁴ Pour les filières Economie d'entreprise, Tourisme et Droit économique, l'examen d'admission porte sur : gestion financière et économie d'entreprise, mathématiques, 1^{ère} langue (français/allemand) et communication, 2^e langue nationale, anglais.

Pour la filière Informatique de gestion, l'examen d'admission porte sur : gestion financière et économie d'entreprise, mathématiques, 1^{ère} langue (français/allemand) et communication, anglais.

Pour la filière Information documentaire, l'examen d'admission porte sur : mathématiques, 1^{ère} langue (français/allemand) et communication, 2^e langue nationale, anglais.

Pour la filière International Business Management, l'examen d'admission porte sur : gestion financière et économie d'entreprise, mathématiques, 1^{ère} langue (anglais), 2^e langue nationale (français).

Les porteurs ou porteuses d'un diplôme de langue étrangère reconnu de niveau B2 selon le « Cadre de référence européen commun pour les langues » (Conseil de l'Europe 2001) », obtenu dans les 3 ans précédents le dépôt d'une candidature d'admission, peuvent être dispensé-e-s d'examen dans la branche concernée. Pour la filière International Business Management, le diplôme doit être de niveau C1 afin d'être dispensé d'examen de 1^{ère} langue (anglais).

L'examen d'admission est réussi lorsque le ou la candidat-e satisfait aux conditions cumulatives suivantes pour les branches pour lesquelles il ou elle doit se présenter :

- a) une moyenne générale finale égale ou supérieure à 4.0
- b) aucune note finale inférieure à 3.0 (hormis pour l'examen de gestion financière et économie d'entreprise en filière Informatique de gestion)
- c) pas plus d'une note inférieure à 4.0

En cas d'échec de la session, seules les notes égales ou supérieures à 4.0 sont acquises et l'examen d'admission ne peut être répété qu'une seule fois.

En cas de 2^e échec, un délai d'attente de 5 ans est prévu.

	Certificat ou diplôme obtenu	Admission avec		Remarques
		examen d'admission ⁴	EPP	
17.	Admission sur dossier	cf. remarques	cf. remarques	Procédure réservée aux personnes de 25 ans au minimum. Le Règlement concernant l'admission sur dossier (ASD) en Bachelor HES-SO, du 15 juillet 2014 est applicable.

Dispositions finales

Les présentes dispositions d'application ont été adoptées par décision R 2014/29/100 du Rectorat de la HES-SO lors de sa séance du 30 septembre 2014. Elles entrent en vigueur le 30 septembre 2014.

Elles abrogent les Dispositions d'application relatives aux conditions d'admission en formation Bachelor des filières Economie d'entreprise, Tourisme, Informatique de gestion, Information documentaire, Droit économique et International Business Management du domaine Economie et Services du 20 août 2013.

Les présentes dispositions d'application ont été modifiées par décision n° « R 2015/31/85 » du Rectorat de la HES-SO lors de sa séance du 14 septembre 2015. La révision partielle entre en vigueur immédiatement.

Les présentes dispositions d'application ont été modifiées par décision n° « R 2016/28/76 » du Rectorat de la HES-SO lors de sa séance du 13 septembre 2016. La révision partielle entre en vigueur le 19 septembre 2016.

Annexes :

- Liste des brevets fédéraux admissibles dans les filières Economie d'entreprise, Tourisme, Informatique de gestion, Information documentaire, Droit économique et International Business Management du domaine Economie et Services.
- Liste des titres ES permettant l'accès aux filières Economie d'entreprise, Tourisme, Informatique de gestion, Information documentaire, Droit économique et International Business Management du domaine Economie et Services.
- Liste des formations passerelles reconnues comme équivalentes à la pratique professionnelle préalable pour détenteur de maturité gymnasiale pour l'accès aux filières Economie d'entreprise, Tourisme, Informatique de gestion, Information documentaire, Droit économique et International Business Management du domaine Economie et Services.

**Liste des brevets fédéraux admissibles dans les filières Economie d'entreprise,
Tourisme, Informatique de gestion, Information documentaire, Droit économique et
International Business Management du domaine Economie et Services**

Référence : liste des formations professionnelles supérieures : examens professionnels (EP)¹

1. Agent-e de processus avec brevet fédéral
2. Agent-e fiduciaire avec brevet fédéral
3. Agent-e technico-commercial-e avec brevet fédéral
4. Assistant-e de direction avec brevet fédéral
5. Assistant-e en tourisme avec brevet fédéral
6. Chef-fe d'accueil et d'administration hôtelière avec brevet fédéral
7. Conseiller financier et conseillère financière avec brevet fédéral
8. Courtier et courtière en immeubles avec brevet fédéral
9. Expert-e en estimations immobilières avec brevet fédéral
10. Expert-e en matière de droit des poursuites pour dettes et de la faillite avec brevet fédéral
11. Gérant-e d'immeubles avec brevet fédéral
12. Informaticien-ne avec brevet fédéral
13. Logisticien-ne avec brevet fédéral
14. Promoteur immobilier et promotrice immobilière avec brevet fédéral
15. Spécialiste d'achat / approvisionnement avec brevet fédéral
16. Spécialiste de la gestion et du développement des organisations syndicales avec brevet fédéral
17. Spécialiste de la prévoyance en faveur du personnel avec brevet fédéral
18. Spécialiste de management en tourisme avec brevet fédéral
19. Spécialiste de vente avec brevet fédéral
20. Spécialiste du commerce de détail avec brevet fédéral
21. Spécialiste en assurance avec brevet fédéral
22. Spécialiste en assurance-maladie avec brevet fédéral
23. Spécialiste en assurances sociales avec brevet fédéral
24. Spécialiste de la conduite d'un groupe avec brevet fédéral
25. Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral
26. Spécialiste en gestion de PME avec brevet fédéral
27. Spécialiste en gestion hospitalière avec brevet fédéral
28. Spécialiste en marketing avec brevet fédéral
29. Spécialiste en relations publiques avec brevet fédéral
30. Spécialiste en ressources humaines avec brevet fédéral

Delémont, le 20 août 2013/CHI

Adapté formellement le 24 septembre 2014/JGI

Modifié le 14 septembre 2015

Modifié le 13 septembre 2016

¹Source : <http://www.sbf.admin.ch/bvz/hbb/index.html?lang=fr>

Annexe aux dispositions d'application du règlement d'admission en formation Bachelor des filières Economie d'entreprise, Tourisme, Informatique de gestion, Information documentaire, Droit économique et International Business Management du domaine Economie et Services

Liste des titres ES permettant l'accès aux filières Economie d'entreprise, Tourisme, Informatique de gestion, Information documentaire, Droit économique et International Business Management du domaine Economie et Services

Titre d'accès	Economie d'entreprise HES	Informatique de gestion HES	Tourisme HES	Information documentaire HES	Droit économique HES	International Business Management HES
Diplôme ES en Informatique de gestion	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence
Diplôme ES en Informatique	Non admissible sur la seule base du titre ES	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Non admissible sur la seule base du titre ES	Non admissible sur la seule base du titre ES	Non admissible sur la seule base du titre ES	Non admissible sur la seule base du titre ES
Diplôme ES en Tourisme	Admissible - 72 crédits d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 90 crédits d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Admissible - 72 crédits d'équivalence
Diplôme ES en Hôtellerie	Admissible - 72 crédits d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Admissible - 60 crédits d'équivalence
Diplôme ES en Economie d'entreprise	Admissible - 90 crédits d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 50 crédits d'équivalence	Admissible - 90 crédits d'équivalence
Diplôme ES Techniker/in für Medienwirtschaft und Medienmanagement	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Admissible - 60 crédits d'équivalence
Diplôme ES Economiste bancaire	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Admissible - 0 crédit d'équivalence	Non admissible sur la seule base du titre ES	Admissible - 60 crédits d'équivalence	Admissible - 60 crédits d'équivalence

Delémont, le 20 août 2014/CHI

Adapté formellement le 24 septembre 2014/JGI

Modifié le 14 septembre 2015

Modifié le 13 septembre 2016

Annexe aux dispositions d'application du règlement d'admission en formation Bachelor des filières Economie d'entreprise, Tourisme, Informatique de gestion, Information documentaire, Droit économique et International Business Management du domaine Economie et Services

**Liste des formations passerelles reconnues comme équivalentes à la pratique professionnelle préalable pour détenteur de maturité
gymnasiale pour l'accès aux filières Economie d'entreprise, Tourisme, Informatique de gestion, Information documentaire,
Droit économique et International Business Management du domaine Economie et Services**

<i>Passerelle considérée comme équivalente à la pratique professionnelle pour la filière...</i>						
<i>Passerelle offerte par ...</i>	Economie d'entreprise HES	Informatique de gestion HES	Tourisme HES	Information documentaire HES	Droit économique HES	International Business Management HES
CPLN - Centre professionnel du Littoral neuchâtelois	oui	oui	oui	oui	oui	oui
CIFOM-ET Le Locle Centre interrégional de formation des Montages neuchâteloises		oui				
Ecole de Commerce Nicolas-Bouvier - Genève	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Ecole Supérieure d'Informatique de Gestion (ESIG) - Genève		oui				
HES-SO Valais-Wallis - Haute Ecole de Gestion & Tourisme - HEG		oui				

Delémont, le 20 décembre 2016